

PSYCHANALYSE, SCIENCE POLITIQUE ET REALITES INSTITUTIONNELLES

Nouvelles recherches pratiques et épistémologiques.

PAR

Raphaël DRAI

Professeur à l'Université d'Amiens.

I. — DOMAINES

« Tâche d'aborder le poète avec quelques-uns de ses vers sur les lèvres », Jules Renard, *Journal*.

Entre la Science Politique et la Psychanalyse les liens de pluridisciplinarité ne sont pas encore suffisamment stables et confiants pour que l'on puisse parler d'emblée d'une Psychanalyse de l'institution politique comme un publiciste, par exemple, aborde sans autres préliminaires que méthodologiques l'analyse de tel ou tel système institutionnel, antique ou contemporain. L'approche psychanalytique de l'institution politique doit encore se justifier sur un plan disons de « méthodologie diplomatique ». Non seulement parce qu'elle concerne, électivement, les éléments sexuels *refoulés* (1) de la réalité institutionnelle (1 bis) mais aussi parce qu'il faut reconnaître les

(1) Sauf indication contraire les termes soulignés dans ce texte l'ont été par moi.

(1 bis) On trouvera cette assertion explicitée dans notre ouvrage *La Politique de l'Inconscient*, Payot, 1979, notamment dans le chapitre sur « Le problème psychanalytique du Pouvoir politique ». Le témoignage de l'anthropologue est souvent sans équivoque sur de pareils sujets soumis à l'action d'une censure séculaire dans nos sociétés dites modernes. Voici par exemple

excès commis par des tentatives de psychanalyse politique aussi offensives dans leur démarche que vulnérables scientifiquement. Cette dégradation se reconnaît, notamment, au fait que le psychanalyste de l'institution tend à englober celle-ci d'un seul regard, sans nuances, sans discerner le caractère quasi totalitaire de ce regard, ou bien lorsque dans un ensemble institutionnel et culturel il privilégie l'élément particulier qui convient à sa critique et qu'il extrapole ensuite à la société tout entière. Le — mauvais — exemple remonte, il est vrai, à la source, à Freud, dont on connaît les jugements à l'emporte-pièce, entre autres, sur l'agressivité des bolcheviks, ou sur la religion comme illusion. Il est vrai, également, que Freud n'a cessé de mettre en garde les utilisateurs de la psychanalyse contre l'immoralité et l'illégitimité de la psychanalyse sauvage, sans en excepter la psychanalyse sauvage de la vie politique (2). Cette mise en garde, on doit le déplorer, est rarement entendue et la psychanalyse s'en trouve dégradée au rang d'arme idéologique utilisée par tous les camps en présence. Au bout du compte elle se trouve scientifiquement dépréciée, car comment admettre tout de go par exemple que les événements de Mai 1968 s'expliquent par l'impuissance des étudiants à dépasser, sinon même à affronter, le conflit œdipien; que la théologie occidentale est animée d'une unique malintention qui serait celle de faire aimer les chefs par ceux qu'ils oppriment; que l'économie industrielle et capitaliste oscille sans cesse entre le stade anal et le stade oral ?

La connaissance, fut-elle journalistique, de ces réalités psychanalytiquement étudiées marginalise de telles théories parfaitement acceptables, et même stimulantes, en tant qu'*essais de psychanalyse appliquée* — selon la propre terminologie de Freud qui ne croyait pas devoir élever au rang de théorie n'importe laquelle de ses explorations — mais irrecevables en tant que machineries à expliquer, et à expliquer exhaustivement, absolument, par une sorte de volonté de puissance méthodologique tel domaine de la réalité institutionnelle. Admettons toutefois qu'il s'agit là de maladies infantiles de la psychanalyse institutionnelle, ou de troubles de croissance. Mais des troubles, fussent-ils de croissance, restent des troubles et risquent de compromettre une croissance que l'on doit encourager non en raison des bénéfices secondaires qu'elle est susceptible de procurer mais de sa nécessité pour l'élaboration de rien de moins qu'une *science politique de la Vie*.

comment C. Lévi-Strauss décrit une confrontation entre les Nambikwara et les Tamaïndés : « Toutes les menaces se ramènent à des gestes mettant en cause les parties sexuelles. Un Nambikwara témoigne son antipathie en saisissant sa verge à deux mains et en la pointant vers l'adversaire. » Mais la pensée mythique élabore elle aussi le schème phallique : dans « L'origine des manières de table » Lévi-Strauss a reconstitué, entre autres, l'association de l'expression fort suggestive : « avoir le bras long » et l'image du « long pénis », Plon, 1968, p. 65. Référence aux Nambikwara dans *Tristes Tropiques*, Plon, p. 347.

(2) *Correspondance Freud-Jung*, Gallimard, 1976.

Les précautions que nous venons de rappeler se justifient tout autant par une certaine utilisation, intentionnellement constructive, des concepts psychanalytiques dans le champ sociologique. Soit la notion de fonction latente chez Robert K. Merton (3). Elle présente l'incontestable avantage d'inviter les analystes institutionnels, sociologues, juristes, économistes, à une vision *binoculaire* de la réalité qu'ils abordent au lieu d'être cantonnés au niveau manifeste, autant dire pseudo-réel, de ce qu'ils s'imaginent voir et analyser. Mais l'on peut se demander précisément si cette « façon de voir » à partir de la conceptualisation mertonienne n'a pas bloqué le développement de l'analyse institutionnelle après lui avoir permis de se perfectionner. En effet Merton a lui-même indiqué qu'il avait emprunté le schème bipolaire : latent — manifeste à Freud. Mais cet emprunt ne se révèle-t-il pas finalement restrictif ? Car chez Freud l'opposition : latent — manifeste n'est pas seulement celle de deux niveaux juxtaposés de la structure psychique : cette opposition est conflictuelle, agonistique. De plus elle ne se déroule pas dans une durée neutre : en réalité elle implique une récurrence de l'archaïque, et non pas d'un archaïque anonyme mais d'un archaïque *figurable* que la mythologie œdipienne et, plus ancienne encore, que la mythologie sanglante des Ouranides re-présente sans cesse. Enfin cette mythologie s'implique directement — et c'est ce qui caractérise la structure de l'inconscient comme structure *tragique* — avec ce qu'il a bien fallu reconnaître et désigner d'un terme qui se veut moins scientifique à proprement parler que *révélateur* : les pulsions de mort (4).

La terminologie mertonienne ne saurait donc se proposer comme le *résultat* d'une coopération réussie de la sociologie traditionnelle et de la psychanalyse orthodoxe : on vient de constater, au contraire, tout ce qu'elle occultait dans un possible champ épistémologique sociopsychanalytique comme dans un champ où se constituerait une structure épistémologique *active* entre psychanalyse et science politique. Selon nous cette terminologie ne peut être reçue que comme le *commencement*, l'ébauche d'une telle structure. A condition aussi de bien dégager sa perspective heuristique, ce que nous pourrions formuler de la façon suivante :

1. — D'une part une psychanalyse de l'institution politique doit éviter les échafaudages conceptuels sans base empirique (5). En ce sens la méthodologie de Freud nous paraît la plus féconde et impli-

(3) *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Plon, 1965, et R. Boudon, *Ordre social et effet pervers*, P.U.F., 1977.

(4) Entre autres *L'interprétation des rêves*, P.U.F., 1967 et *Au-delà du principe de plaisir*, in *Essais de psychanalyse*, P.B., Payot.

(5) Revue *Pouvoirs*, n° 12, sur « Psychanalyse et Politique » et notre essai de mise au point méthodologique : « D'une écoute psychanalytique de la vie politique vers une théorie politologique du dialogue », in *Recherches psychothérapeutiques*, Septembre 1979.

que nécessairement, avant toute entreprise de théorisation, la constitution progressive d'une *psychopathologie* de la vie politique quotidienne, psychopathologie qui aurait pour fonction scientifique de *montrer* l'émergence d'un inconscient dans la réalité institutionnelle habituelle. C'est ce que nous appellerons la fonction *politologique* de la psychanalyse.

2. — Mais d'autre part, cette psychopathologie ne saurait rester une fin en soi, pas plus qu'elle ne l'est pour la psychanalyse clinique. Dès lors qu'elle nous permet de voir à l'œuvre cet inconscient et surtout les pulsions de mort qui s'y trouvent à l'œuvre elle oblige l'analyste institutionnel et, pour ce qui nous concerne plus spécialement, le politologue à se demander par quels moyens déjouer ces pulsions de mort, compte tenu de ce principe fondamental qu'en raison de l'irréductible spécificité des faits sociaux et politiques, les techniques psychanalytiques organisées soit selon un schéma dualiste — le psychanalyste et le malade ou l'analysant — soit selon un schéma groupal — mais d'un groupe constitué, vollens nollens en isolat sociopolitique — que ces techniques ne sont pas extrapolables à une psychanalyse de la vie politique. Cependant elles restent, comme le dialogue psychanalytique, suggestives et même exemplaires dès lors qu'on est conduit à voir « dans l'intersection de deux subjectivités l'ordre de vérité le plus approché auquel les sciences de l'homme puissent prétendre quand elles affrontent l'intégralité de leur objet » ainsi que Lévi-Strauss, après M. Mauss, le souligne (6). C'est ce que nous appellerons la fonction *psychanalytique* de l'analyse institutionnelle, et plus particulièrement de l'analyse politologique, soucieuse de ne pas se complaire, de manière suspecte voire morbide, dans un élargissement de la connaissance de la psychopathologie collective mais de dégager les voies d'une *créativité* maximale de l'institution, créativité effectivement praticable par les êtres humains qui la constituent et qui par elle soit accèdent à l'Historicité soit sont relégués dans la réitération stérile de la quotidienneté, quand ils ne sont pas jetés sitôt nés dans la fosse commune du temps mort.

(6) *Anthropologie structurale*, II, Plon, 1973.

II. — PSYCHOPATHOLOGIE DE LA VIE POLITIQUE QUOTIDIENNE

« Le vrai chemin passe par une corde qui n'est pas tendue en l'air mais presque au raz du sol. Elle paraît plus destinée à faire trébucher qu'à être parcourue. »

Franz KAFKA, *Préparatifs de nocce à la campagne*, Gallimard, Folio, p. 47.

A. — LA FONCTION POLITOLOGIQUE DE LA PSYCHANALYSE

Reprenons pour l'explicitier la première des deux propositions qui viennent d'être énoncées. Pourquoi est-il légitime de parler ici d'une fonction politologique de la psychanalyse ?

La spécialisation des sciences humaines présente certes des avantages mais aussi parmi ses inconvénients celui d'assurer une sorte de monopole épistémologique et technique à telle ou telle discipline considérée en tant qu'*institution scientifique*. Par exemple la Science Politique est réputée couvrir l'intégralité du champ politologique, la Psychanalyse la totalité du champ psychanalytique. Mais il arrive aussi que cette présomption soit abusive, que le champ affecté à ladite discipline ne soit pas couvert totalement par elle ou bien que ce champ soit couvert aussi, fût-ce partiellement, par une autre discipline.

On comprendra la signification de cette remarque en considérant une direction de recherche qui semble très féconde actuellement : celle des indicateurs sociaux (7). Par la constitution de tels indicateurs l'observateur ou l'homme politique tend à se donner un certain nombre de repères lui permettant de mieux saisir les évolutions d'une réalité qui ne livre pas d'emblée son sens et ses directions. La théorie des indicateurs sociaux et politiques souffre cependant d'une carence essentielle : elle se cantonne au niveau *conscient*, et se réfère à un niveau psychologique où l'opposition : latent — manifeste s'apprécie essentiellement en termes mertonniens, avec les limites que nous avons déjà soulignées à ce propos. En ce sens déjà, la constitution progressive d'une psychopathologie de la vie politique quotidienne contribuerait à l'élaboration d'une « batterie » beaucoup plus homogène et exhaustive d'indicateurs révélant la structure et le fonctionnement *inconscient* de l'institution.

(7) Bonne synthèse dans la thèse de J. BARDELLI, *Les indicateurs sociaux*, Université Nancy II, 1978. Voir aussi « Les indicateurs sociaux, un art difficile », étude de B. Cazes, *Analyses de la S.E.D.E.I.S.*, février 1979, n° 8.

Deux observations à ce sujet. 1. — Plutôt que d'*indicateurs* sociaux inconscients il serait préférable de parler d'*indice*. La notion d'*indicateur*, utilisée en Sociologie, en Economie politique ou en Science politique, est beaucoup trop conventionnelle pour être utilisée telle quelle au niveau psychanalytique : autrement dit dans les disciplines précitées elle renvoie à des théories déjà constituées et se prête à des interprétations relativement systématiques. Pour l'instant cette opérationnalité ne nous paraît guère assurée en psychanalyse institutionnelle.

2. — La notion de psychopathologie se rapporte expressément à celle de *pathologie* et cette dernière est éminemment suspecte en sciences de l'homme (8). La référence à la pathologie renvoie trop souvent à la notion d'ordre, idéologiquement camouflée et rationalisée par des arguments qui prennent la couleur des arguments d'autorité utilisés soit dans les sciences dites exactes soit dans les disciplines « charismatiques » comme la médecine. Pourtant la notion de pathologie nous semble pertinente en Science politique : elle exige toutefois de l'analyste qu'il discerne, éclaire et décrive les *pulsions de mort* dont l'institution peut être le relais, le vecteur et le reproducteur (9).

Ces préalables soulignés nous nous arrêterons plus particulièrement à deux secteurs de la psychopathologie institutionnelle : les rêves et les lapsus.

B. — REVES ET TRANSFERTS INSTITUTIONNELS

En termes de macro sociologie et de science politique « globaliste » on observera que la production des rêves forme une part considérable de l'activité mentale de nos sociétés. Pourtant nous n'en savons pratiquement rien. Certes les psychanalystes analysent souvent des rêves où interviennent des figures, des « imagos » politiques. Mais le niveau *politologique* de ces rêves les intéressent rarement soit parce que leur propre sensibilité politologique n'est pas mobilisée soit parce qu'ils ont tendance à réduire les manifestations de l'inconscient sociopolitique aux structures psychologiques du rêveur individuel. Et pourtant de tels rêves sont souvent fort riches d'informations dans deux domaines essentiels de la réalité institutionnelle : l'activation ou la réactivation des *affects* collectifs et donc leur institutionnalisation, ou au contraire leur liquidation; et l'évolution des *imagos* politiques. Prenons des exemples (10).

(8) DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, P.U.F.

(9) *La politique de l'Inconscient*, *op. cit.*

(10) Selon un usage désormais établi dans la littérature psychanalytique les cas et le « matériel » dont il est fait ici état sont rapportés sous forme transposée afin d'en préserver l'anonymat.

1° Le premier est celui d'un homme apparemment très maître de sa vie psychologique et de sa réactivité affective. Appelons-le Monsieur X.

Juif originaire d'Afrique du Nord il n'a pas connu directement les persécutions nazies ni celles des collaborateurs. Sa nationalité française est apparemment aussi bien intégrée au plan juridique qu'au plan culturel et psychologique. Il est par ailleurs très profondément attaché à l'existence de l'État d'Israël. Cependant les orientations nouvelles de la diplomatie française au Moyen-Orient, inaugurées par le général de Gaulle après la guerre de 1967, le déconcertent. Il en parle avec des collègues de bureau dont certains approuvent la nouvelle politique gaulliste et tentent de valider la distinction doctrinale, politique et diplomatique entre antisémitisme et antisionisme. Les arguments s'échangent de part et d'autres à propos notamment de la fameuse formule sur « le peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » (11) formule vécue par lui comme une véritable agression verbale, inattendue de la part de celui qui a combattu le monde de Vichy. La nuit qui suit cette discussion Monsieur X rêve qu'il se trouve au xv^e siècle dans l'Espagne de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique lors de l'expulsion des juifs et qu'on essaie de convertir de force ses enfants au catholicisme. Il se réveille en proie à une angoisse très intense semblable dit-il à celle qui devait s'emparer des juifs au moment de l'Inquisition.

Qu'est-ce que ce rêve indique dans son cadre et ses limites particulières ? En premier lieu qu'il n'est pas nécessaire d'avoir soi-même vécu une situation affective paroxysmique pour en intérioriser précisément cette dimension : l'impact affectif d'un discours politique s'avère, en l'occurrence, beaucoup plus intense que ne l'imaginait son auteur oublieux des réalités *inconscientes* où il intervient. Mais par ailleurs, que ceux qui incriminent l'attachement de la majorité des juifs à l'existence de l'État d'Israël comme la preuve de leur défaut d'intégration à la communauté nationale ou comme le signe d'une « double allégeance », suspecte, délibérée et subversive, mesurent mal à quel point la conscience juive, individuelle et collective, reste marquée par les persécutions dont le Peuple juif a souffert et dont le souvenir peut très facilement être réactivé par des propos qui, vollens nollens, font identifier ceux qui les ont tenu à des « réveilleurs » de peurs profondes.

Dans ce cas particulier quelles réactions politiques une telle situation a-t-elle suscitées ? D'une part une réaction d'*opposition* de la part d'un homme dont le gaullisme jusqu'ici restait identifié à celui de la France libre. Mais d'autre part une intensification de la conflictualité de sa structure inconsciente par l'intériorisation du thème de la double allégeance (« prenant » sur une tendance déjà constituée à la culpabilisation), malgré l'illégitimité d'un thème

(11) Discours du 12 décembre 1967, Livre de Poche.

pareil en termes de libertés publiques dans un régime républicain (12). Nous limiterons là ce commentaire.

2° Le second exemple concerne *l'évolution* de l'image inconsciente du Chef de l'Etat sur une période d'environ un an. Il est relatif à trois rêves où le Président de la République intervient. Le rêveur, appelons-le Monsieur Y est ouvrier : cette indication, comme nous le verrons est déterminante.

Premier rêve. Monsieur Y rencontre le Chef de l'Etat dans une réunion et ressent à ce moment un sentiment de véritable fusion affective de tonalité quasi maternelle. Il s'approche du Chef de l'Etat et lui demande pourquoi il n'est pas encore plus proche de lui, de tous les citoyens, et se met à lui donner toute une série de conseils qui n'ont pas tellement de sens sur le plan strictement technique mais sont surtout destinés à sceller, pour ainsi dire, ce rapprochement affectif. A propos de ces rêves deux remarques complémentaires sont indispensables :

1) Au plan du *micro-œdipe*, pour reprendre une terminologie dont on trouvera l'élaboration théorique dans un autre ouvrage (13) on doit souligner que le père de M. Y est à la fois jupitérien et maternel, capable de couvrir ses enfants, de les mettre dans une situation d'étroite dépendance affective mais capable également de se placer dans des positions de très grand éloignement émotionnel et d'apparaître pratiquement inaccessible. 2) Le besoin de reproduction de la relation de fusion et celui de compenser l'éloignement paternel se projette incontestablement au niveau politologique car on doit préciser qu'à la période où nous nous plaçons les principaux leaders politiques français interviennent dans les rêves du M. Y en un contexte affectif identique et se voient adresser exactement la même demande qu'au Chef de l'Etat.

Mais cette image va progressivement évoluer. Dans un second temps, à quelques dix mois de distance, M. Y, de nouveau rêve, à deux reprises du Chef de l'Etat : mais l'image de celui-ci apparaît alors profondément transformée, ainsi que l'attitude du rêveur à son endroit.

Dans l'un de ces rêves le Chef de l'Etat apparaît avec un visage fermé, dur, dans une attitude générale de violence contenue. Pas un mot ne s'échange entre eux. Dans l'autre le Chef de l'Etat intervient dans une discussion mais c'est pour indiquer son opinion de manière cassante et méprisante.

(12) Voir notamment Marc HEURTEAUX, « Le droit à la différence », article fort instructif parce qu'il illustre la méconnaissance des principes élémentaires du Droit public français, puisque son auteur voudrait établir une sorte de proportionnalité entre l'importance démographique d'une communauté et son droit légitime à faire prévaloir ses opinions, (*Le Monde*, 14 août 1980).

(13) *Politique de l'Inconscient*, op. cit.

Cette évolution peut être reliée aux éléments suivants (14) : entre le premier rêve et les deux derniers la situation professionnelle de M. Y s'est considérablement dégradée : il est même menacé d'un licenciement économique, menace diffuse qui l'insécurise sans répit. Par ailleurs il se plaint de la cherté du coût de la vie, des augmentations subites des tarifs publics, de la valse des étiquettes contre lesquels il se sent totalement impuissant : autant de mesures vécues comme des castrations quasi quotidiennes, cumulatives, le Chef de l'Etat et plus généralement l'Exécutif lui semblent non seulement lointains et inaccessibles mais *responsables* de la détérioration de son sort.

Nous voici dès lors placés d'abord devant un problème d'interprétation. L'interprétation psychanalytique classique consisterait à ramener la transformation négative de l'image du gouvernant à une projection et à une duplication du conflit filial, le fils-citoyen étant frustré dans sa constante demande affective par un Chef d'Etat assimilé au Père jupitérien. L'interprétation politologique doit cependant tenir compte d'autres éléments : et avant tout du *circuit fermé* établi au plan inconscient entre le niveau conflictuel micro-œdipien, parental si l'on veut, et le niveau méga-œdipien collectif, politique. Au lieu d'être une instance de *résolution* du conflit œdipien l'instance politique le reproduit et l'élargit sans *rien modifier* de la structure conflictuelle initiale. Dans une perspective conjecturale, prospective, quelle réaction cette reproduction est-elle susceptible d'engendrer ? On doit préciser qu'au moment de ces rêves M. Y a pratiquement rompu avec son propre père qui lui apparaît *aussi* sous des visages durs, fermés. En termes de fonctionnement psychique M. Y se trouve ainsi *bloqué*. Son agressivité tournant en rond, selon un mouvement progressivement accéléré qu'il détend par des colères froides ou des épisodes légèrement dégressifs. Sa participation à un mouvement social est-elle possible ? La question reste ouverte : sans doute n'est-il pas syndiqué ni affilié à un parti. Mais qui sait si à la faveur du développement d'un mouvement revendicatif de masse il ne se laissera pas « aller » à exprimer de manière violente ses sentiments et ressentiments inconscients que le rapport de force défavorable où il se trouve actuellement pris le contraint à refouler ?

Pendant on aurait tort de croire que ces prédispositions l'entraîneraient fatalement du côté de l'Opposition et si cela venait à se produire sans risques de revirement inattendu. Nous avons insisté, en effet, sur l'*ambivalence* de son image paternelle : dans son aspect jupitérien elle le pousse à la rupture ; mais son aspect maternel, toujours réactivable, est susceptible de l'attirer de nouveau vers l'imago gouvernementale si la nouvelle imago paternelle fournie par l'Opposition se révélait incapable de modifier le circuit dont nous

(14) Rappelons que le sens d'un rêve est toujours surdéterminé. Son interprétation n'est pas destinée à épuiser ce sens mais à en éclairer plus particulièrement certains niveaux, dans le cadre d'une analyse, elle, déterminée.

avons parlé et si l'imaginaire politico paternelle antérieure se révélait rétroactivement et par comparaison relativement plus sécurisante.

Mais nous devons aussi éclairer un autre plan, plus épistémologique, de la psychanalyse institutionnelle à partir de la question suivante : comment se produit l'association entre l'imaginaire du père et celle du Chef de l'Etat, et plus généralement entre une image parentale et une image politique ?

En reconnaissant que le *transfert institutionnel*, puisque c'est de cela qu'il s'agit, mériterait de faire l'objet de recherches plus systématiques, on peut répondre qu'en premier lieu cette association se produit en raison des affinités *structurelles* entre ces deux images, le lien structurel étant fourni par le *schème du Pouvoir*. Sans avoir besoin de recourir aux reconstitutions de « Totem et tabou », rappelons que dans la Chine antique le Père est à la tête de la famille avant tout le représentant de l'Empereur. Il entretient avec ses « enfants » une relation non pas affective mais de suzeraineté. On pourrait donc dire que le Père chinois est un modèle réduit d'Empereur ou que l'Empereur est un modèle de Père hypostasié, mais sans qu'il y ait de changement de nature entre ces deux images (15).

Le point de vue génétique, cependant, illustre mieux, de façon plus parlante, le processus associatif et les différents stades et niveaux du transfert institutionnel. Un passage fort significatif du Journal de Julien Green nous fournira cette illustration : Julien Green écrit à la date du 27 février 1934 : « Il y a toujours une France à aimer disait Renan... je me souviens que lorsque j'étais enfant *trois choses* me procuraient une inquiétude dont les mots ne peuvent donner qu'une faible idée. La première était que les fleurs de la tenture dans ma chambre ne se missent à remuer si je ne les surveillais pas. La seconde était qu'il n'arrivât quelque chose à ma mère et la troisième était que la France ne mourut. Cette dernière crainte avait *son origine dans un livre d'histoire* où l'on voyait la France sous les traits d'une toute petite fille à l'époque de Vercingétorix, d'une fillette en jupe courte sous Louis XI, d'une jeune femme sous Louis XV et *ainsi de suite* jusqu'à Napoléon. Malheureusement le livre s'arrêtait là et j'en étais réduit à faire des conjectures sur l'âge que la France pouvait avoir à l'époque de Monsieur Fallières. Elle doit avoir trente ans me disais-je au désespoir, elle est très vieille, *elle va sûrement mourir* » (16).

Ce passage présente, on le voit, un intérêt triple : 1) il ne s'agit pas d'une interprétation qui se veut délibérément psychanalytique : si elle l'avait été son intérêt de matériau brut en eût été fort amoindri. 2) Julien Green décrit le lien direct unissant une symbolique enfantine : les fleurs de la tapisserie de la chambre, une peur filiale, et une préoccupation qui dépasse le cadre familial : la peur de voir

(15) M. GRANET, *La civilisation chinoise*, A. Michel, 1968. Voir également la « lettre au père » de KAFKA in *Préparatifs de nocce à la campagne*, Folio, 1980.

(16) *Journal*, Ed. de La Pléiade, tome I, p. 302.

la France disparaître, la France et la mère étant associées par le biais d'un « conducteur culturel », en l'occurrence un livre d'Histoire, représentant une entité collective : la France sous les traits d'une personne aux différentes étapes de la vie. 3) Mais on remarquera enfin la *rétroaction* du matériau culturel sur la structure psychique : si les images de son livre d'Histoire n'avaient conduit l'enfant Green à s'interroger sur le vieillissement continu puis sur la mort de la Personne - France, sa propre image de mère aurait probablement été moins insécurisée comme eussent été plus stables ces fleurs de papier peint qui étaient sans doute, elles, les représentations symboliques les plus élémentaires de la figure maternelle.

Nous nous limiterons à ces indications car on aura compris que le seul commentaire de ce passage appellerait la rédaction d'une étude particulière.

C. — LAPSUS ET EMERGENCE DES PULSIONS DE MORT

Le relevé des lapsus permet à présent de répondre de façon plus diversifiée à la question méthodologique classique de Lasswell et Berelson « qui parle » ? En analyse institutionnelle cette question est centrale dès lors que l'on définit l'institution comme un système langagier où des paroles et des comportements *répondent et correspondent*, dans le cas d'une institution stable, à d'autres paroles et d'autres comportements. Cependant une telle présentation de l'institution en privilégie le caractère officiel et postule prématurément que ce caractère rend compte de l'intégralité de la réalité institutionnelle. Cette présentation est remise en question par les analystes qui attirent notre attention sur *le clivage entre le dit et le non-dit institutionnels*, le dit n'étant que la surface, l'écume du langage institué et le non-dit tout ce qui ne veut ou ne peut accéder à une écoute normale et consentie (17). Là encore prenons un exemple : un observateur de la vie politique américaine rapporte qu'un jour le Président Rockefeller tint en plein Sénat des propos plutôt dépréciateurs contre la communauté noire des Etats-Unis, cela à l'encontre de ses opinions officielles et de ses prises de positions publiques. Mais ses propos furent entendus par tous les parlementaires présents dont une partie s'en offusqua vivement tandis qu'une autre en fit des gorges chaudes. Et pourtant le Sénateur Rockefeller croyait avoir parlé en tête-à-tête avec l'un de ses collègues ! C'est que le malheureux parlementaire n'avait pas fait attention au micro qui se trouvait près et qui n'avait pas été débranché !... Ainsi le non-dit institutionnel devenait tout à coup *dit*, public, à la confusion de son auteur qui fut obligé de présenter ses excuses à tels de ses collègues

(17) W.J.M. MACKENZIE, *Political identity*, Penguin, 1978.

que ses confidences inattendues avaient choqués. En l'occurrence, le micro avait joué le rôle d'un analyseur ou d'un révélateur « sauvage ». Ajoutons, cependant, que l'on peut s'interroger sur le sens inconscient de la « distraction » du Sénateur républicain !

Autre exemple dans ce domaine. Au Journal Télévisé un Chef d'Etat de passage à Paris est interviewé par un journaliste qui lui demande qu'elle a été sa plus grande source de satisfaction depuis qu'il a accédé à sa fonction. Hésitation de l'homme politique... Le journaliste le relance... : « Vous m'aviez dit tout à l'heure *avant l'émission* que c'était d'être au Pouvoir depuis 5 ans... ». Réaction du Chef d'Etat « oui, mais c'était "*off the record* !" ». Et d'enchaîner sur les bilans économiques et sociaux traditionnels, voire stéréotypés.

Si cette anecdote montre la dualité insidieuse des niveaux de communication dans l'institution elle ne nous dit rien sur l'émergence d'un inconscient institutionnel à proprement parler. Par inconscient institutionnel nous voulons marquer que le porte-parole d'une institution tient soudain un langage différent du langage attendu, préconstitué, dont on ne lui demande que d'être le verbalisateur. Être attentifs aux *lapses* commis par de tels porte-parole nous permet de voir émerger cette structure inconsciente que nous pouvons alors identifier parce que la théorie de l'inconscient est déjà à notre portée, opérationnelle. (Nous avons, pour notre part, relevé ces *lapses* lors de l'écoute systématique des différents journaux télévisés.)

Notons d'abord le *lapse* « en soi » qui n'appelle pas, apparemment, d'interprétation poussée. Un journaliste évoquant le discours qu'un homme politique est en train d'adresser à un très vaste public indique aux téléspectateurs que ce discours sera retransmis en *direct*, indication qu'il corrige tout de suite en s'excusant : « pardon... *en différé* ». Le *lapse* s'explique peut-être par la nature de l'émission, le journaliste dissimulant mal sa sympathie pour l'homme politique dont il parlait.

Les *lapses* suivants, apparemment anodins, laissent montrer la structure compétitive de l'institution, les ambitions qui s'y développent, les rivalités qui ont parfois de la peine à ne pas s'afficher.

Au journal télévisé de *midi* un présentateur salue son auditoire par un retentissant « *bonsoir* ». Deux précisions éclaireront la signification de ce *lapse*. D'une part ce présentateur n'est pas le présentateur principal du journal télévisé qu'il a dû remplacer. D'autre part l'on sait que les principales « vedettes » du journal télévisé sont celles qui assurent la présentation du journal de 20 heures. On peut donc se demander si en saluant son auditoire par un « *bonsoir* » inattendu le journaliste n'a pas manifesté, disons, un certain désir de promotion...

Le *lapse* suivant nous conduit à discerner le niveau plus *sexualisé* de l'inconscient institutionnel. Au moment de la retrans-

mission des Jeux olympiques un journaliste salua les performances des champions françaises. L'équipe française féminine d'escrime venait de remporter en effet des victoires spectaculaires, ce qui sans doute les rendait dignes, pour l'inconscient de ce journaliste, d'accéder du statut de *championne* à celle de champion masculin, la charge symbolique du sport où elles avaient vaincues assurant probablement la parfaite catalyse du lapsus... Même type de lapsus à propos de la candidature de Marie-France Garaud à l'élection présidentielle !

Expressions fugaces, ponctuelles, d'un désir personnel allant à l'encontre de celui qu'il faut officiellement exprimer; inverseurs de langage opérant la confusion du soir et du matin; transformateurs d'identités sexuelles, tous ces lapsus n'auraient d'autre valeur qu'anecdotique, c'est-à-dire sans signification globale, s'ils étaient relevés sans référence à la théorie psychanalytique dont ils permettent ainsi de vérifier les différents niveaux d'opérationnalité (18).

Deux lapsus supplémentaires sont par suite particulièrement révélateurs en ce sens du conflit entre langage officiel et langage véritable et nous acheminent vers la reconnaissance des pulsions de mort.

— Un ministre défend à la Télévision un projet de loi tendant à faire passer, pour le plus grand aise des locataires, la durée des baux de location d'un an... « à trois mois », lapsus regrettable vite corrigé : « pardon trois *ans* bien sûr » !... Bien sûr ?...

— Le second lapsus est sans doute le plus parlant puisque c'est une manifestation du langage latent qui *juge* le langage officiel en déterminant quel type de langage ce dernier constitue véritablement. Un haut fonctionnaire est interrogé à propos d'un article dont il aurait entravé la publication parce qu'il mettait en cause la qualité de la viande de bœuf. Cet article intitulé initialement : « Ne suivez plus le bœuf » est transformé, *jugé* avons-nous dit, par le lapsus suivant : « ne suivez plus le *bluff*... ». Un pareil lapsus confirme que les niveaux de communications institutionnels ne sauraient être différenciés en niveau manifeste et niveau latent selon une critériologie neutre et statique : le *bœuf* du langage manifeste camoufle le *bluff* du langage latent et lui sert d'*opérateur* dans une entreprise où la défense du consommateur apparaît pour le moins comme le souci secondaire de ceux qui en font profession.

Nous avons gardé pour la fin un lapsus qui nous paraît d'une « éloquence » tout à fait particulière non seulement parce qu'il atteste l'inversion inconsciente du sens d'un propos à l'encontre de l'intention délibérée de son locuteur mais encore parce qu'il révèle la présence dans un contexte vraiment surprenant, de la pulsion de

(18) Même si cette vérification, par la force des choses, doit rester parfois conjecturale en certaines de ces phases. Cette restriction ne suffit pas à invalider l'ensemble d'une construction épistémologique comme l'a montré C. Lévi-Strauss. Cf. le « Finale » des *Mythologiques*, Plon, 1971, tome IV.

mort dont la théorisation appartient à la partie sans doute la plus contestée de l'œuvre de Freud.

Nous sommes toujours au Journal Télévisé. La discussion du projet de loi « Sécurité et Liberté » fait rage et la rédaction du journal a organisé un débat contradictoire entre partisans et adversaires de ce texte. Au cours de ce débat un opposant résolu, avocat de renom, est interrogé sur un point particulier de la législation pénale en vigueur : à la grande stupéfaction de ses codébateurs et des journalistes présents il répond : « Nous sommes *pour le meurtre* » ! Et, réalisant une seconde après ce qu'il venait de proférer, il se corrige aussitôt, en spécialiste de la plaidoirie qu'un Raimu aurait apprécié, « nous sommes bien sûr pour le meurtre de *l'injustice...* ». Mais il assortira surtout cette correction d'une remarque qui nous ramène au centre de notre analyse « le lapsus que je viens de commettre montre entre autres choses qu'il y a bien en chacun de nous une pulsion mortifère. Raison de plus pour la réguler par une législation convenable, la répression ne réglant rien dans ce domaine ».

N'est-ce pas en ce point précis que science politique et psychanalyse s'articulent épistémologiquement et techniquement ? Une des fonctions essentielles de la science politique n'est-elle pas de rechercher les modèles institutionnels et les types de comportements qui tout à la fois échappent aux exemplarités dogmatiques, coercitives et donc stérilisantes dans ces domaines, et assurent sinon la prise en charge au moins un étayage minimum des pulsions de vie ?

III. — LES RISQUES DE DESAGREGATION DES CODES INSTITUTIONNELS

« Le lointain, la nouveauté et l'altérité faisaient peur. Mais on redoutait tout autant le prochain. »

Jean DELUMEAU, *La peur en Occident*, Pluriel, p. 72.

A. — LA FONCTION PSYCHANALYTIQUE DE LA SCIENCE POLITIQUE

L'émergence individuelle de l'inconscient ne saurait faire oublier sa dimension collective. Si le psychanalyste diagnostique l'action de l'instinct de mort dans les conduits d'échec, les états dépressifs, les tendances destructrices de ses patients bref dans l'ensemble de la psychopathologie et s'il dispose du cadre épistémologique et du savoir technique pour endiguer, réduire et annuler, dans la meilleure des hypothèses, cette action, son attitude n'est guère transposable telle quelle au niveau collectif. De cette impuissance Freud lui-même nous donne le témoignage saisissant et quelque peu rési-

gné dans une lettre à Putnam, son disciple américain : « Je pense que vous avez raison de déplorer notre impuissance à dédommager nos patients névrosés de l'abandon de leur maladie, mais à mon sens c'est la *faute des institutions plutôt que de la thérapie*. Que voulez-vous que nous fassions pour une femme qui se lamente sur sa vie gâchée lorsqu'elle se rend compte que c'est pour des raisons de pure convention qu'elle s'est laissée frustrer de la joie d'aimer » (19).

Après les désastres de la seconde guerre mondiale, devant le spectacle de nos sociétés en crise, anomiques et violentes à la fois, on ne saurait entériner une pareille opinion qu'on pouvait extrapoler à toute forme de gâchis existentiel, professionnel, culturel, historique. Surtout si l'on précise que Freud ajoute dans la même lettre : « la reconnaissance de nos limites thérapeutiques ne peut que renforcer notre détermination d'agir dans une *autre sphère* de la vie sociale afin que les hommes et les femmes ne se trouvent plus acculés à des situations désespérées ».

En tout cas, elle n'est pas de nature à laisser le politologue indifférent qui, au contraire, est incité à concevoir ce que pourrait être, par rapport à l'inconscient collectif le correspondant politique du dialogue psychanalytique (20).

Car les travaux de Freud le mettent en mesure de discerner *l'institutionnalisation* de cet inconscient collectif, institutionnalisation qui globalise les schémas anthropologiques que Freud a cru pouvoir conjecturer dans « Totem et Tabou » au simple plan tribal. Pour le politologue le conflit père-fils, qui conduit le père selon un mouvement de balancier, d'abord à dominer la mère (à charge de revanche pour celle-ci) (20 bis) puis à dominer ses enfants, accaparrant les femmes et menaçant toute contestation de la peine de castration ou de la mort, jusqu'à la révolte des enfants qui exerceront sur leur père des représailles à l'identique, ce conflit n'est pas métaphorique. Il structure tout un domaine de la conscience politique occidentale qu'il pousse aux plus intimes et paroxysmiques contradictions internes, lesquelles produisent à leur tour de véritables toxines idéologiques comme la notion de Raison d'Etat, avant de dégénérer dans des affrontements guerriers.

Développons cette idée. Pour aller très rapidement rappelons en premier lieu que le schéma mythologique incrusté dans la notion de souveraineté (notion devenue abstraite sous l'influence de doctrinaire comme Jean Bodin par exemple) que ce schéma est celui de *l'intercastration* des générations d'Ouranos à Jupiter, la Souveraineté de Jupiter étant d'ailleurs instable et aléatoire, hypothéquée par les accords passés avec Hadès et Neptune, alliés intéressés. Ce schéma s'est transmis à travers la Grèce jusqu'à Rome dont le fon-

(19) *L'introduction de la psychanalyse aux U.S.A.*, Gallimard, 1978.

(20) Cf. notre ouvrage *Le pouvoir et la parole*, sous presse Ed. Payot.

(20 bis) Cf. « Le couple et la science politique », in C.U.R.A.P.P., *Discours et idéologie*, P.U.F., 1980.

dateur Romulus fut fratricide et selon Plutarque parricide, Rome elle-même étant qualifiée par Saint Augustin de Cité matricide, à la suite de la destruction d'Albe (21).

A notre sens ce schéma, loin d'avoir disparu, s'est propagé dans l'Occident à la suite de la chute de Rome et de la déliquescence de l'Empire romain. Il s'est même dédoublé en s'assimilant ce qui lui correspondait dans la religion chrétienne.

Nous sommes incités à élaborer de la sorte une véritable anamnèse institutionnelle de l'Occident si nous voulons comprendre les causes inconscientes de la difficulté pour les nations européennes et pour la société internationale à développer une véritable notion arbitrale de *légitimité* politique (22).

Il faut en effet rappeler, mais en en tirant toutes les conséquences politologiques, que l'Europe contemporaine est une entité qu'en termes psychanalytiques on qualifiera de *filiale*. Si au Père Romain, succéda le Père Carolingien, le Carolus Magnus, on ne doit pas oublier que l'Empire de ce dernier fut effectivement *partagé* entre ses successeurs. De là naît la contradiction fondamentale de l'Europe : d'une part des nations héritières, des nations filles, d'autre part le fantasme, concrétisé souvent en véritable entreprise politique et en conquêtes militaires, de reconstituer l'Empire Carolingien et peut-être, au-delà, l'Empire Romain relais d'un Empire mondial tel qu'en ont pu rêver les Potentats de l'Antiquité. Pendant tout le Moyen Age la fiction d'une Chrétienté Européenne, liguée dans l'espace contre l'infidèle musulman et dans le temps contre le juif, atténua ou refoula ces contradictions (23). Mais celles-ci éclatèrent à partir de la Renaissance lorsque s'opposèrent en leur irréductibilité logique les différentes Raisons d'Etat de la France, de l'Espagne, de l'Angleterre, du Saint Empire Romain Germanique, bientôt démembré, de l'Italie morcelée autour du noyau Pontifical, bientôt de la Russie. Et chaque Monarque, de Charles Quint, à Louis XIV et à Pierre Le Grand, s'identifiait officiellement au divin César, (souvenons-nous de l'étymologie du vocable « Tsar »), un César, hybridé, syncrétique, mâtiné de christianisme, qui se prétendait toujours premier serviteur de l'Eglise, sinon descendant du Christ, si la notion d'une telle descendance avait été, comme dans le monde musulman pour la descendance du Prophète Mahomet, concevable (24).

Toutes les nations européennes ont ainsi été animées par ce que nous avons appelé ailleurs la phobie de l'antériorité nourrie par la

(21) *Politique de l'Inconscient, op. cit.*

(22) R. MANDROU, *L'Europe absolutiste*, Fayard, 197.

(23) J. DELUMEAU, *La peur en Occident*, Pluriel, 1980.

(24) F. MEINECKE, *L'idée de la raison d'Etat dans l'histoire des temps modernes*, Droz, 1973. Meinecke, hélas, n'était pas en mesure de dégager les implications psychanalytiques de ses propres analyses pourtant très imprégnées de psychologisme. Voir notamment son explication de l'ambivalence de Frédéric II à l'égard de Machiavel.

double identification successorale à Rome et à Jérusalem. Les rationalisations de ce complexe devaient d'ailleurs dégénérer avec la montée corrélatrice des nationalismes et le développement des sciences : par Buffon l'on crut pouvoir s'assimiler à une race supérieure puisque l'autorité scientifique affirmait l'existence d'une telle supériorité, par Fichte on découvrit les grandes abstractions mythogènes comme la langue primordiale où l'allemand était présumé s'enraciner (25).

L'on sait ce qu'il advient au cours des siècles des tentatives pour réaliser de tels fantasmes *et il n'est pas sûr que la tentative cosmocratique hitlérienne soit destinée à être la dernière du genre*. Mais face à un tel système mytho-institutionnel quels sont les moyens du politologue ? Ou, au moins, comment peuvent se dessiner ses directions de recherche ? Comment articuler physiquement dirons-nous la science politique à cette interrogation ? C'est à partir d'une indication explicite de Freud dans « Moïse et le Monothéisme » que se dessine alors la *fonction psychanalytique* de la science politique dès lors que Freud, comme on va le voir, articule le schéma de « Totem et Tabou » à celui du *contrat social*. Par suite ce sont les problématiques de la science politique et de la psychanalyse ainsi que leurs techniques spécifiques qui se retrouvent en situation d'interaction, épistémologique et pratique, *structurelle*.

Lorsque Freud conjecture de quelle façon les fils parricides ont mis un terme au cercle infernal des représailles et de la culpabilisation il est conduit à la formulation suivante : « Tout porte à croire qu'après le meurtre du père, les frères se disputèrent sa succession pendant très longtemps, chacun voulant posséder seul tout l'héritage. Mais un moment vint où ils comprirent le danger et l'inutilité de cette lutte... Le souvenir de la libération qu'ensemble ils avaient réalisée, les liens sentimentaux aussi qu'ils avaient noués durant leur banissement, les amenèrent à une entente, à une sorte de contrat social ». Freud met ensuite l'accent sur l'instauration de la limitation du moi, sur la mutualité, la réciprocité, l'acceptation d'une autorité transcendante : « il en sortit une première forme d'organisation sociale avec renoncement aux instincts, acceptation d'obligations mutuelles, établissement de certaines institutions déclarées *inviolables*, sacrées, bref instauration de la morale et du droit » (26).

(25) Léon POLIAKOV, *Le mythe Aryen*, Calmann-Lévy, 1971 et Fichte, *Discours à la Nation allemande*, Aubier.

(26) En critiquant l'approche freudienne du fait politique C. LÉVI-STRAUSS, *Tristes tropiques*, n'a, semble-t-il, pas tenu compte de ces éléments essentiels. Freud ne nie pas que le fait socio politique se fonde sur un consentement. Mais il considère le comportement consensuel comme caractéristique d'une véritable *mutation* psychosociologique. En se référant à Rousseau pour illustrer sa position C. Lévi-Strauss paraît occulter les deux « discours » et ses propres observations dans *Tristes tropiques*, p. 361, cf. note précédente n° 1.

B. — LA CRISE DU CODE « CONTRACTUEL »

Ce qui apparaît comme le stade ultime de l'élaboration théorique freudienne n'est alors pour le politologue que le commencement d'une recherche car il est bien placé pour savoir que le contrat n'est pas la panacée dans le domaine politique (26 bis). Tant d'auteurs divers, de Joseph de Maistre à Jacques Maritain et à Jean-Luc Talmon, ont reproché à son théoricien le plus systématique, Jean-Jacques Rousseau, d'avoir élaboré une entité psycho-philosophique susceptible de justifier tous les arbitraires et surtout de les rendre inattaquables sur le plan logique, mais d'une logique pervertie. Cette critique du contrat social nous paraît personnellement appuyée sur des contresens et à la rigueur sur un malentendu : la Volonté Générale chez Rousseau n'est point un *a priori*, mais un résultat, un aboutissement, l'accomplissement d'un dialogue socio-politique généralisé.

Dans ce contexte la notion de dialogue revêt une importance épistémologique et pratique décisive car elle implique, en termes de topologie politique, la *symétrisation* des positions des interlocuteurs et, quant au contenu de leur communication, un échange libre de paroles significatives. Si Freud a discerné le jeu des pulsions de mort au niveau individuel et au niveau collectif c'est en effet par le dialogue qu'il a *pratiqué* non seulement la contention mais encore la transduction de cette pulsion dans le sens de la vie. Pour cela il a fallu révolutionner la relation psycho-thérapeutique : au lieu d'aborder le patient du haut de son statut social et de sa science médicale Freud a tenté de *comprendre* le langage de la maladie en s'impliquant directement dans la relation au malade, sans se confondre avec lui.

Par conséquent c'est une voie analogue que le politologue doit s'attacher à dégager au plan politique car la relation psychothérapeutique clinique ne saurait être transposable telle quelle dans la vie collective. Mais comment ? En habilitant systématiquement la notion de contrat mais en lui otant son ambiguïté constitutionnelle et, pour ce faire, en la rattachant très étroitement à celle de dialogue (27). Nous y sommes conduits par la propre formulation de Freud « les nouveaux pères à dire vrai ne sont pas aussi puissants que le père primitif... trop nombreux il leur faut s'entendre... ». Mais la notion d'entente à notre sens ne se détache pas suffisamment de son contexte agonistique originel et nous semble par ailleurs trop statique. Structuralement le dialogue implique la réciprocité absolue; dynamiquement il explicite l'intention de paix et le désir de vie. Développons cette analyse.

(26 bis) Ce que John Rawls n'a pas suffisamment discerné dans son ouvrage « A theory of Justice », Oxford UP.

(27) *Le pouvoir et la parole, op. cit.*

En premier lieu la notion de contrat doit prévaloir systématiquement sur celle de hiérarchie. La relation hiérarchique dont le symbole géométrique est le triangle reconstitue le schème mytho-institutionnel du conflit des Ouranides. *Toute relation institutionnelle susceptible d'être représentée par un triangle mais par un triangle figé, statique, immuable, ou par une pyramide est porteuse élective de pulsion de mort*, soit parce que méprisant l'immense majorité de ceux qui constituent la base de la pyramide elle en annihile la créativité, soit parce qu'elle induit, à terme il est vrai imprédictible, leur révolte, une révolte dont rien n'assure — les exemples abondent dans l'Histoire contemporaine — que le mouvement initialement *symétriseur* ne reconstituera pas un néotriangle institutionnel. Au plan des dispositifs pulsionnels, cette fois, la pyramide du *Pouvoir* réalise la pire des connexions psychologiques collectives qui soient : celle de la *jouissance* d'une minorité payée par la frustration du reste de la population. On ne s'étonnera donc pas si l'institution étatique est représentée par ce que le très austère F. Meinecke appelle les « parties honteuses » de la société.

En mettant en cause la notion de triangle institutionnel il ne s'agit pas d'opposer abstraitement et arbitrairement des figures géométrico-politiques selon des préférences parfaitement subjectives « d'esthétique » institutionnelle. Mais de prolonger, en Science Politique moderne, les perspectives dégagées par une anamnèse des formes de la vie politique, le mot forme étant pris ici dans un sens infiniment plus diversifié, et plus directement centré sur les *pulsions de vie* qu'en Droit constitutionnel classique par exemple où ce terme est surtout synonyme de « catégorie » institutionnelle (28).

En termes d'analyse institutionnelle nous apprenons alors que la figure monarchique et cosmocratique triangulaire a historiquement et anthropologiquement évolué. Dans le développement de la Démocratie grecque par exemple Marcel Détiéne fait observer : « qu'il s'agisse du jeu des institutions, des assemblées délibératives, du partage du butin, des jeux funéraires, qu'un même modèle spatial s'impose : non plus l'espace hiérarchique, triangulé, mais un espace circulaire et centré où idéalement chacun est par rapport *aux autres* dans une relation *réciproque et réversible* » (29). Nous insistons sur ces deux caractéristiques, l'une est structurelle : l'institution n'est pas unilatérale, dissymétrique : elle est marquée par la bilatéralité, la réciprocité, par la non-monopolisation du JE; l'autre est dynamique : au lieu d'être figée, immuable, idole vouée au culte de l'Eternité l'institution est mobile : elle intègre déjà, fut-ce à un niveau élémentaire, le *Temps*.

(28) Sur les rapports entre forme et créativité voir notamment René HUYGUE, *Forces et formes*, Flammarion, 1979 ; B. de SCOELZER, *Introduction à J.-S. Bach*, Folio, 1979.

(29) *Les maîtres de Vérité dans la Grèce archaïque*, Maspero, 1967.

Ainsi se dégage progressivement l'idée de lieu *public*. Marcel Détienna ajoute en effet que cette notion de l'espace ne saurait être dissociée de deux autres notions : celle de publicité et celle de communauté. Le Méson est le point commun à tous les humains rangés en cercle. Tous les biens déposés en ce point central sont choses communes et s'opposent au bien qui fait l'objet d'une appropriation individuelle. Chacun saisit sa part du butin sous les yeux des autres. Les paroles dites dans ce contexte institutionnel le sont ouvertement et sont entendues de tous.

On remarquera que les élaborations contemporaines de la relation politique en terme de cybernétique ne procèdent pas d'un esprit différent même si du point de vue technique elles sont plus complexes et plus sophistiquées. L'approche systémique ne connaît pas *a priori* de hiérarchie sacrale même si elle connaît celle de hiérarchie fonctionnelle : mais cette dernière doit s'apprécier selon la logique épistémologique de la notion de système qui postule l'*interdépendance* des composants de celui-ci : l'input dépend de l'output qui dépend d'un nouvel input.

Pourtant l'anamnèse institutionnelle marque également les limites tant structurelles qu'historiques de cette évolution. Certes l'espace institutionnel n'est plus exclusivement triangulé, mais circulaire : il n'en reste pas moins *sélectif* : tout le monde dans la Cité n'a pas le droit de s'approcher du cercle ni de prendre sa part du butin. En vérité il ne s'agit pas d'un cercle ouvert mais d'une sorte de pyramide tronquée à son sommet où s'est ménagée à la place de la pointe une sorte d'aire plane restreinte : à la lettre, cette aire est un cercle fermé (30).

De même les progrès de la parole libre et du dialogue ne sont pas généralisés : le dialogue, dans ce cadre, désigne la prérogative de l'homme qui a suffisamment de « ressources » ou pour le dire crûment de Pouvoir pour parler et se faire entendre lorsqu'il le souhaite.

La notion de Démocratie grecque sera toujours entachée de cette ambiguïté qu'Aristote « le plus grand penseur politique de tous les temps » (31) fera passer en forme de donnée nécessaire, inscrite dans la nature des choses même si, par ailleurs, des notions dialogales comme celles d'alternance ou de jeu à somme positive ne lui étaient pas étrangères (32).

La pensée politique médiévale reconstituera le schème triangulaire en se fondant d'une part sur une interprétation parfaitement

(30) Ce que relève M. Foucault, le vieux principe grec, l'arithmétique peut être l'affaire des cités démocratiques mais la géométrie seule doit être enseignée dans les oligarchies puisqu'elle démontre les proportions dans l'inégalité, (*L'ordre du discours*, Gallimard, 1970).

(31) MEINECKE, *op. cit.*

(32) *La politique et Ethique à Nicomaque* à quoi se réfère John RAWLS, *A theory of justice*, Oxford UP.

erronée de l'organisation politique biblique et d'autre part en se prévalant de l'autorité aristotélicienne : la notion d'Ordre (*ordo*) prévaudra qui excluera tout le vain peuple de la décision politique (33). La pensée démocratique resurgira en Occident à partir de la redécouverte de ce qu'il est convenu d'appeler l'Ancien Testament (34). Les schémas politiques qui s'y énoncent reposent en effet sur deux éléments antinomiques avec la notion d'Ordre : 1) la notion de Brith, d'alliance qui postule et rend effective l'égalité ontologique des cocontractants; 2) ce que l'on pourrait appeler la démocratisation de l'absolu, tout individu étant reconnu apte à un contact sans intermédiaire d'aucune sorte avec la divinité. Par suite la notion hébraïque de souveraineté *Malkhout* est irréductible à celle de la mythologie grecque et à ses rationalisations juridiques. La racine M L K H implique selon nous le mouvement, le devenir et donc la créativité de la société tout entière (35). L'attribut politique de Dieu lui-même, *la Gévourah*, que l'on traduit, de manière ethnocentrique, par Force, Pouvoir, implique au contraire l'idée de dynamique, d'ouverture (36), d'où, par exemple, l'inévitable conflit relaté dans le livre de l'Exode entre ce Dieu là et le Pharaon qui s'oppose à la libération du Peuple hébreu, réduit jusqu'alors en esclavage et appelé d'un appel incoercible à la liberté.

La portée révolutionnaire de la théorie du contrat social de Jean-Jacques Rousseau ne tient pas à la notion de contrat elle-même. D'autres penseurs avant lui l'avaient placée au centre de leurs doctrines. Mais, le premier, Rousseau l'a généralisée au corps social tout entier : dans la logique de sa théorie le contrat est délivré du paradoxe qui lui ôtait son sens : il n'est plus un privilège. Il s'inscrit dans le droit fil de la Brith.

La crise actuelle de la notion de démocratie est justiciable d'une telle analyse. Aussi bien dans les relations internationales qu'en politique intérieure la relation dite contractuelle, *lorsqu'elle est déjà reconnue*, est sans cesse rognée, et parfois déniée, par la relation triangulaire. Crise économique et crise politique interfèrent : elles potentialisent leurs effets négatifs. Si nous nous plaçons uniquement dans le camp dit des Droits de l'Homme force est de constater que

(33) G. DUBY, *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Gallimard, 1978.

(34) L. MESNARD, *L'essor de la philosophie politique au XVI^e siècle*, Vrin, 1967 et C. HILL, *Le monde à l'envers*, Payot, 1978. Voir aussi A. d'AUBIGNÉ, *Des devoirs mutuels des Rois et des Subjects*, où se trouve la référence explicite de la liberté non plus au seul droit romain mais aussi au droit hébraïque et notamment aux *Michpatim* terme typographié directement en hébreu dans le texte de d'Aubigné, Ed. de La Pléiade.

(35) Nous pensons en effet qu'il peut exister une relation entre le verbe *aller*, au sens fort, LeHalekh, ou faire aller, LeHolikh, et le verbe être Roi, LiMloKh. « Je règne » se dit « ani *molekh* », et « je fais aller » au sens de « je fais advenir », dans une relation nécessairement ouverte et active « ani *molikh* ». On remarquera également qu'à la forme réfléchie le verbe régner devient « *lehimalekh* » prendre conseil. Cf. A.S. HALKIN, « 201 hebrew verbs », New York.

(36) E. URBACH, *The Sages. Their concepts and beliefs*, University of Jerusalem Press, 1976.

les politiques d'*Exécutif* ont dangereusement tendance à se développer (37). Elles impliquent la mise en sommeil ou en tutelle des instances délibératives au profit des instances de « décision » qui se prévalent de l'incertitude du monde contemporain où la détérioration de commerce international conduit à une perpétuelle évocation de « la guerre économique » et donc à se couvrir perpétuellement de la « Raison » d'Etat. Une telle politique a tendance à privilégier également un certain personnel, un certain type de gouvernants qui pourrait se reconnaître dans la définition que le Premier ministre anglais Margaret Thatcher donnait d'elle-même : celle d'être une femme politique de conviction et non pas de consensus.

Les politiques d'*Exécutif* impliquent une régression de la relation contractuelle et dialogale. Dans les années 1920 le juriste Morin (38) avait déjà montré en quoi la notion de contrat administratif était souvent une « convention » de langage, pour le dire de manière euphémique. En 1974 le Conseiller d'Etat André Holleaux (39) était conduit à en faire un constat analogue : comment parler de « société contractuelle » lorsque les principaux contrats passés avec la puissance publique ou avec les sociétés nationalisées sont des contrats d'adhésion comportant des tarifs modifiables sans préavis et sans que l'usager, présumé cocontractant, y puisse rien, surtout lorsque l'Opposition dans son pays est (ou s'est) totalement coupée du véritable circuit de décision politique et ne peut lui servir ni d'instance d'appel ni d'appui concret.

Cette évolution régressive est tellement entrée dans les mœurs que lorsque l'humoriste Popeck tente dans un sketch inénarrable de « négociier » à la gare de l'Est son billet avec la guichetière les spectateurs au théâtre ou à la télévision éclatent du rire que provoque le non-sens ou même la folie douce... Une même préoccupation se fait jour à propos du droit de grève, formellement reconnu par la constitution de la V^e République mais qui, lorsqu'il est exercé par exemple dans une entreprise privée, expose celui qui l'utilise à des sanctions telles que ce droit risque d'être pratiquement vidé de sa substance (39 bis).

Plaqués sur cette réalité les schèmes cybernétiques finissent évidemment par perdre toute crédibilité et par apparaître comme des productions scientifiques forcée de dénaturer leur propre contexte épistémologique : biologie, physique moléculaire. Comment parler d'input et d'output à propos des « ménages » au sens que cette notion revêt en Économie Politique, avec toute la coloration scientifique et statique de ce vocabulaire, lorsque tel ménage est menacé par le chômage s'il n'en est déjà frappé (40) !

(37) R. ROSE, *The problem of party government*, Penguin, 1975.

(38) *Revue de métaphysique et de morale*.

(39) « Vers un ordre juridique conventionnel », *Bulletin de l'I.I.A.P.*, 1974, n° 32.

(39 bis) J.-J. DUPEYROUX, *Le Monde*, 24 septembre 1980.

(40) R. LEPAGE, *Demain le capitalisme*, Hachette, Pluriel, 1978.

Référence aimablement communiquée par le professeur G. Soulier.

C. — LA CRISE DU CODE « TRIFONCTIONNEL »

Pareille crise est d'autant plus préoccupante qu'elle déstructure le code le plus nucléaire du système institutionnel occidental le code trifonctionnel. A première vue ce code peut sembler archaïque ? N'est-il pas issu de l'antique civilisation indienne telle que l'ont analysée Dumézil, Benveniste, Louis Dumont (41) ? Comment le rendre parlant avec ses « producteurs », « ses prêtres » et ses « guerriers » dans notre monde modernisé, rationalisé, désenchanté ? Mais le qualificatif d'archaïque est souvent bien commode pour se débarrasser d'un problème gênant, car s'il est une classification institutionnelle et même constitutionnelle discutabile et même déréelle c'est bien celle qui, fondée sur le principe de la séparation des Pouvoirs, croit pouvoir distinguer entre les régimes conventionnels, parlementaires et présidentiels. La critique de cette typologie, ses écarts par rapport à la réalité sociopolitique considérée comme *champ de force* est établie. La sauvegarde de la démocratie repose désormais non plus sur la conservation puriste et naïve d'une doctrine parfaitement respectable dans son abstraction mais démentie par le fonctionnement concret et quotidien des institutions qu'elles agencent de manière utopique, mais sur le dépassement du rapport de force établi entre *majorité et minorité* (42), un dépassement qui transcende le schéma de la séparation des pouvoirs schéma, rappelons-le, dont l'intentionnalité dès le départ était négative (empêcher qu'une institution ne monopolise tout le pouvoir), même si, comme l'a rappelé avec force C. Eisenmann, le sens réel de la théorie de Montesquieu réside dans une collaboration des institutions législative, exécutive et judiciaire considérées comme *fonctions* avec tout ce que cette dernière notion implique de dynamique, de vital.

Le schème trifonctionnel même s'il fut antérieur à celui de la séparation des pouvoirs et de la collaboration des fonctions — ce dernier apparaissant comme progressiste — présente cependant un avantage considérable : il pose directement, organiquement ou structurellement comme l'on voudra, le problème *du sens, et celui de la transcendance*, et cela à partir de la fonction de *prérisse*.

La trifonctionnalité nous indique qu'une société n'est pas viable qui laisse face à face des guerriers et des producteurs, des spécia-

(41) G. DUMÉZIL, les trois volumes de *Mythe et Épopée*, Gallimard ; E. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Ed. de Minuit ; et L. DUMONT, *Homo hierarchicus*, Gallimard.

(42) P. GAUDEMET, « La séparation des pouvoirs mythe ou réalité », *D.*, Chr. 1961 : « c'est le pluralisme des partis, la multiplicité des groupes de pression, l'opposition des forces économiques, le jeu des autorités qui décident, tempérées par celles qui empêchent, l'antagonisme de l'Administration publique et du secteur privé, le dialogue du pouvoir central et des collectivités décentralisées qui sauvegarde la liberté individuelle » (p. 124).

listes de « l'immanence » affectés à la production et à la seule défense du tien et du mien, « fonctionnels » lorsque la défense est dirigée contre l'ennemi extérieur mais dysfonctionnels lorsque la guerre devient civile. Alors tout le monde se retrouvant juge et partie, producteur ou guerrier nul n'est en mesure d'arbitrer le conflit, d'en transmuter l'énergie destructive en percée vers l'avenir. Telle est l'essence de la fonction sacerdotale : dégager le *sens* des relations humaines, éclairer l'avenir, faire prévaloir les pulsions de vie.

Nous marquerons très vite les limites de ce système (42 bis). Mais dans l'immédiat montrons en quoi notre « modernisme » ne s'avère même pas digne de son archaïsme. En premier lieu producteurs et guerriers sont désormais confondus dans la seule catégorie des guerriers - que les économies nationales soient directement organisées pour la défense nationale, conventionnelle ou nucléaire, suivant la logique du fameux complexe militaro-industriel dénoncé en son temps par Juan Bosch, ou qu'elles soient « redéployées » en vue de la guerre économique dont un Michel Debré ne cesse de répéter qu'elle constitue le principe de réalité des relations internationales. Dans ces deux cas de figure l'un des segments du système trifonctionnel est démantelé et l'équilibre interne de celui-ci ruiné : car dans le système trifonctionnel originel si la fonction guerrière, il faut le préciser, est « logiquement » équivalente à celle des deux autres, elle ne l'est pas pratiquement dans la mesure où l'état de guerre n'est pas constant, ni la « mobilisation » au sens militaire du mot, permanente.

Plus grave, il semble que dans les sociétés modernes la fonction sacerdotale soit complètement atrophiée. Entendons-nous sur le sens de notions que l'on est forcé d'utiliser ici dans leur résonance première : nous ne préconisons certes pas une restauration du cléricalisme qu'on établirait ou rétablirait, comme un 4^e Pouvoir à côté des trois Pouvoirs de la typologie classique. Nous voulons dire qu'une société ne peut survivre en s'organisant exclusivement sur le stade oral couplé ou soudé, en cas de besoin, à la pulsion agressive. Une instance médiatrice est fondamentalement nécessaire comme dans l'une des deux topiques essentielles de Freud. Or aujourd'hui, dans nos systèmes sociopolitiques, ne décèle-t-on pas une immense carence en ce domaine ? Les appareils proprement cléricaux ont assumé dans l'Histoire occidentale des surenchères et des folles enchères politiques qui se sont terminées par des faillites retentissantes. Et ce que l'on désigne comme « retour du divin » dans les années 80,

(42 bis) On ne saurait en faire une sorte de valeur culturelle refuge comme certains récents courants de pensée s'y laissent porter. M. Detienne le rappelle : dans l'univers indo-européens « la discussion ne vise pas à convaincre : le débat y est jeu d'énigmes, avec questions et réponses, *duel à mort de deux savoirs monolithiques*, *op. cit.*, p. 143. On voit comment l'inconscient politique occidental, lorsque sa base culturelle habituelle est mise en question, recherche dans les nouveaux « modèles » qui lui sont offerts ce qui lui correspond parfaitement...

symptôme selon des prédictions à la Malraux d'un **XX^e** siècle qui devrait être religieux, nous paraît à la fois naturel, ambigu et limité : naturel, car il y eut des faillites laïques encore plus retentissantes que les « cléricales », l'accroissement du P.N.B. global ou la glorification du parti ne pouvant constituer des substituts équivalents, en termes d'aspirations collectives aux croyances traditionnelles souvent réprimées par la violence. Mais ambigu et limité car nos sociétés semblent prises dans les cercles vicieux des retours interagissants de refoulés articulés les uns aux autres. Pendant des siècles la raison a été le refoulé des sociétés d'orthodoxie religieuse. Depuis quelques décennies c'est l'aspiration à la transcendance qui constitue le refoulé des sociétés ultra rationalisées, technétroniques ou politico cybernétiques, comme on aimera les appeler. Mais s'agissant de la créativité sociale et de l'aptitude d'une société à l'historicité tous les refoulés se valent quelle que soit l'idéologie dont ils se prévalent. Les limites de ces retours se discernent clairement dans la Révolution iranienne par exemple où la religion a joué initialement la fonction de langage transcendant au langage impérial, impérial et dictatorial du Shah — le choc entre ce dernier et l'Ayatollah étant au demeurant le choc de deux surmoïs, le surmoi khoméiniste se révélant, en fin de compte, le plus dynamisant, le plus permissif et le plus fort, une sorte de super surmoi qui a servi à la levée des inhibitions liées à la figure du successeur de Cyrus (43). Mais progressivement, une fois la victoire politique acquise elle s'est prise pour fin en soi, reconstituant *inconsciemment* un modèle institutionnel régressif qui a justifié, en d'autre temps les révolutions laïques. On peut donc s'interroger pour l'avenir : jusqu'à quand la nouvelle République iranienne pourra-t-elle subsister dans ce quasi-vide institutionnel en équilibrant son « économie libidinale » par un surinvestissement (44) de la croyance islamique — d'un Islam que d'autres pays musulmans considèrent comme régressif, obscurantiste et hérétique —, par une ascèse intérieure grandissante induisant un refoulement de sens contraire mais d'intensité équivalente, et par une projection schizoparanoïde sur un ennemi extérieur, où s'amalgament indistinctement les U.S.A., l'U.R.S.S., Israël et l'Irak (44 bis), explicitement satanisés par le discours de l'Ayatollah que ne parviennent à compenser ni son Président de la République, ni son ministre des Affaires étrangères ?

Des tendances analogues semblent émerger dans le monde catholique où le discours chrétien constitue dans des pays laïques totali-

(43) Ces observations ne doivent pas atténuer la perception et le jugement que l'on peut porter sur le régime du Shah et de la Savak ; par ailleurs nous sommes en train de préparer une étude spécifique sur le conflit des surmoïs en période révolutionnaire.

(44) La question avait déjà été posée lors de la révolution culturelle maoïste : cf. CHI-MSI-HU, « Mao Tsé-toung, la Révolution et la question sexuelle », R.F.S.P., fév. 1973. On sait ce qu'il est advenu de cette gigantesque volonté de pureté et d'ascèse à l'échelle de près d'un milliard d'hommes : aujourd'hui à Pékin là où s'affichaient les dazibaos s'étale la publicité de la firme Coca-Cola.

(44 bis) Ecrit avant le déclenchement de la guerre irako-iranienne.

taires ce que l'on appellera un langage « d'appel » au sens juridique et psychothérapique de ce mot. L'Amérique Latine et la Pologne l'ont illustré récemment dans des contextes, il est vrai, moins paroxysmiques.

Carencée la fonction sacerdotale l'est aussi dans les institutions qui ont succédé ou se sont substituées aux institutions cléricales, à savoir les intellectuels et les fonctionnaires. La crise qui les affecte ne saurait être examinée sous le seul angle corporatiste mais d'après l'enjeu général défini plus haut.

Les intellectuels, qui avaient en charge les messages et l'espérance de la Raison opposée aux superstitions et aux dogmes des orthodoxies officielles, subissent actuellement un double effet de déconsidération. Est mise en cause tout d'abord et précisément leur fonctionnalité : eux qui s'étaient fait fort de dire les chemins de l'émancipation humaine et de déterminer les moyens du progrès se sont retrouvés souvent dans le tourbillon d'événements tellement imprévus et massifs que leur prétendu savoir s'est comme annulé de lui-même. Ont suivi des réactions désormais connues, celle de l'activisme outrancier ou comme disent les psychanalystes de l'*acting out* mais de la part cette fois non pas du patient mais de l'analyste fût-il sociologue, économiste, analyste des idéologies, etc.; celle du masochisme moral caractérisé par l'auto-dépréciation personnelle et la mythification du monde ouvrier surinvesti de toute une eschatologie compensatoire dont il n'a souvent que faire quand il peut en comprendre le premier mot, et celle de l'auto-dépréciation institutionnelle, si globale qu'elle en devient pseudo-apocalyptique, par rapport au règne des ordinateurs ou de la désagrégation de la planète, la mort de Dieu ou son retour qui signifierait la mort d'une certaine revendication à l'autonomie humaine, etc. Ces manifestations de pathologie institutionnelle n'ont pas manqué de se traduire dans la réalité sociologique : baisse du statut « charismatique » et économique des intellectuels, prise de distance de la part des « décideurs » et des hommes de terrain, exaltation d'un certain empirisme contre les théorisations « vagues et nébuleuses », réactions parfois si caricaturales et au fond revanchardes qu'on est conduit à se demander si de nos jours Einstein aurait trouvé un éditeur pour sa « Théorie de la relativité » sous prétexte qu'on n'en voit pas l'immédiate applicabilité pour le règlement du stationnement payant ou de la commercialisation des tapis-brosses dans l'Europe des 9 (45) !

Cette déconsidération ne s'accompagnant guère d'une véritable création de sens de la part des autres institutions critiques, le système sociopolitique reste encore destabilisé mais tenté par la solution de force et les fuites en avant.

(45) Sur l'actuelle confusionisme de la trifonctionnalité au profit de la fonction guerrière voir C. SCHMIDT, « Un abus de langage », *Le Monde*, 21 octobre 1980, qui montre la militarisation de l'économie alimentaire internationale.

Même conséquences pour le discrédit global qui est attaché à la fonction administrative associée à l'idée de complexité gratuite et stérile. Depuis l'Égypte pharaonique et la Chine Antique la fonction publique a toujours été, dans les limites de la logique institutionnelle de la société considérée, une fonction *de sens* (46). Le fonctionnaire était un agent de l'ordre considéré (là aussi dans les limites *idéologiques* de ladite société) comme un bien, comme le bien public. Aujourd'hui sous les critiques cumulées des lecteurs de Balzac, de Weber, et plus récemment de Crozier ou de Sulciman, auxquelles s'ajoutent les défoulements des anti-énarques, anti-technocrates et anti-eurocrates de tous bords, humanistes grondants et douillets, les fonctionnaires ont presque honte de se définir en tant que tels, comme les militaires dans les pays vaincus...

IV. — CONCLUSION. AU-DELA DES CODES : LA QUESTION DU SENS

Mais reste ouverte, béante, la question de fond : qui assume la *fonction de sens* dans les sociétés contemporaines (46 bis) ? Il ne s'agit pas de prôner, dans le mouvement d'un théorisme nostalgique, le retour au modèle trifonctionnel, pas plus d'ailleurs que le respect intégriste de la séparation statique des Pouvoirs. Au contraire il s'agit de dégager la dynamique et de développer la logique interne du code trifonctionnel. En soulignant de plusieurs traits, en premier lieu, que *toute fonction doit être génératrice de sens*, que la *production* doit être significative, autrement dit que l'économie politique doit devenir une économie de la réciprocité et non pas du profit, du profit intégralisé par son internationalisation dans l'Espace et par sa perpétuation dans le temps, que cette fonction doit se redéfinir en se dégageant de ses confusions avec la fonction militaire, casquée ou en costume civil de bonne coupe; que la fonction *sacerdotale* ou intellectuelle doit prendre garde à ne pas glisser vers une autonomisation qui dégénère très vite en corporatisme puis en autisme institutionnel, et que la fonction *militaire* ne doit pas plus s'institutionnaliser que la pathologie dans le phénomène du vivant : au contraire elle doit être considérée, et cela tant au plan national qu'international, comme le signe patent des limites, de l'échec, des deux fonctions précédentes.

Ainsi pourrait se concevoir le désinvestissement des pulsions de mort au niveau politique par le développement corrélatif et cumu-

(46) Cf. entre autres J. FAIRBANK, *Chinese thoughts and institutions*, Chicago, U.P., 1973.

(46 bis) Ce qui implique une réflexion approfondie sur l'*Historicité*. Mais tel n'est pas notre sujet dans le cadre de cette étude.

latif des comportements dialogaux et des institutions *dialogales*. Le dialogue en ce sens est une opération plus difficile qu'il ne le semble car il met en cause radicalement l'hégémonie du JE et le goût du *Pouvoir* lequel reconstruit en pleine modernité, et perpétuellement, d'efficaces systèmes mytho-institutionnels, subvertis par les pulsions de mort. S'il est l'opposé du monologue, il doit se distinguer des monologues superposés où deux personnes se parlent mais comme si elles étaient seules, ou des duo-logues qui caractérisent le parallélisme désespérant de deux thèses qui dévident leurs argumentations comme si nous vivions intellectuellement et affectivement dans un univers caricaturalement euclidien. Dialoguer c'est accomplir dans l'espace praticable de notre vie quotidienne cette révolution dont Foucault a montré la portée pour toute l'épistème occidentale à propos de Freud (47) ; c'est sortir des réseaux sociaux où l'altérité se définit par ON ou par IL pronoms impersonnels et obsidionels ; c'est assurer le saut qualitatif à la civilisation non pas d'un TU, qui serait aussi totalitaire que le JE, mais à la civilisation de la relation JE - TU - NOUS, civilisation de l'éthique, d'une éthique précisément située, non pas dans le ciel des promesses mirifiques et des attentes déceptives mais dans le monde concret de l'économique et du social, et d'une politique en train de se débarrasser de ses significations mortifères.

Cela demandera un rééquilibrage interne de la science politique, de la science administrative, de l'économie politique, du droit, toutes disciplines conviées à devenir créatrices de solutions au lieu de se tromper elles-mêmes en raffinant jusqu'à l'incompréhensible des jeux fermés, à somme nulle, où A et B ne pouvant coexister se révèlent impuissants à se débarrasser de la fatalité dont les grèvent, jusqu'à leur mort, des oracles qui ne sont, au fond, que l'écho autonomisé de nos propres monologues, langages désertiques où vient perpétuellement se perdre la plainte du dominé :

Voilà celui qui se dit notre roi
 Voilà celui par qui nous vient la guerre
 Voilà celui qu'à tous nos biens fait guerre
 Voilà celui qui tue ceux qu'il veut
 Voilà celui de qui chacun se deut
 Voilà celui qui tailles nous apporte
 Au feu d'enfer le grand diable l'emporte
 Si aurons paix après qu'il sera mort (47 bis).

(47) *Les mots et les choses*, Gallimard 1966, p. 387.

(47 bis) *Plaint, Jean de l'Espine du Pont-d'Allez*, (début du xv^e siècle).